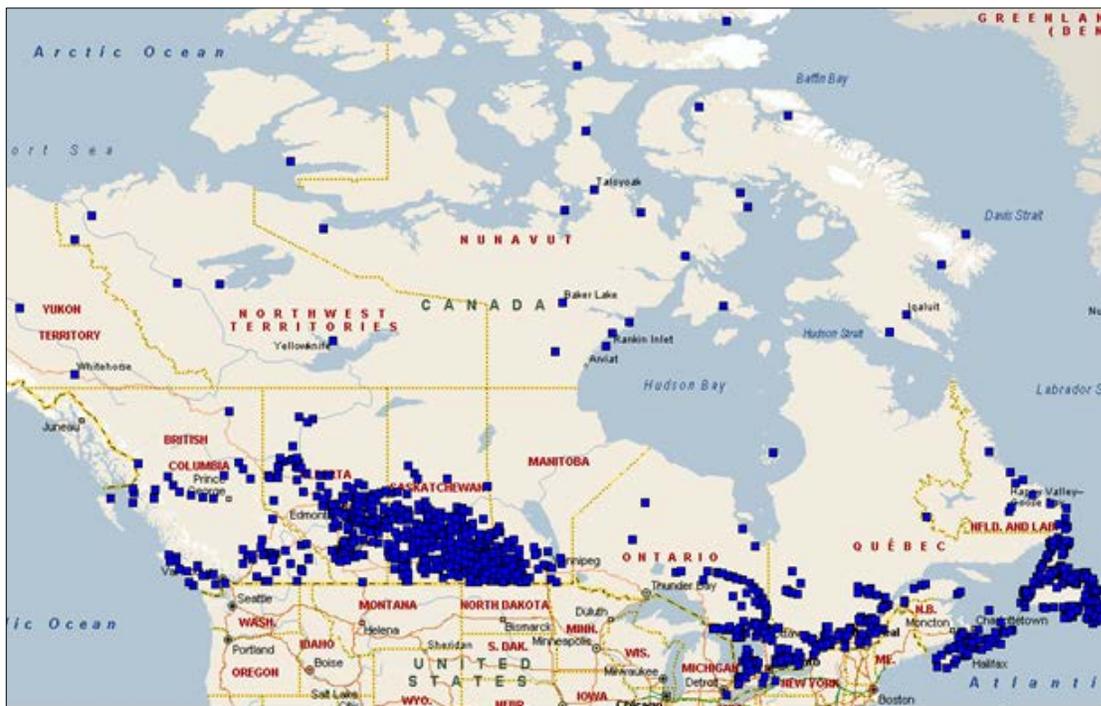




## CANADIAN CABLE SYSTEMS ALLIANCE INC.

**Présentation soumise dans le cadre de l'étude du  
Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie  
sur la connectivité à large bande au Canada rural**



Systèmes des entreprises membres de la CCSA

26 septembre 2017



## Introduction

1. En tant que représentante de plus de 125 entreprises indépendantes de distribution de communications qui desservent des Canadiens d'un océan à l'autre, la CCSA se réjouit de voir le Comité étudier l'important enjeu de la connectivité à large bande au Canada rural. En fin de compte, il est question de développement social et économique. Comme en faisait état un document récent de l'Intelligent Communities Forum (« ICF ») :

L'économie de la large bande est le produit du développement des technologies peu coûteuses de l'information et de la communication à haute vitesse du XXI<sup>e</sup> siècle, tant à l'échelle mondiale que locale. Cela a mené les sociétés à acquérir des moyens novateurs et durables de travailler et de vivre. Il existe une collaboration et une coopération croissantes qui traversent des fuseaux horaires et des cultures, créant ainsi des marchés ouverts, accroissant la productivité, améliorant l'efficacité, favorisant le partage de ressources limitées, générant de l'emploi et améliorant la qualité de vie<sup>1</sup>.

2. Contrairement à cette promesse, nous voyons la réalité actuelle de nombreuses collectivités canadiennes, où le commerce manufacturier et le commerce de « briques et mortier » ont reculé, mais où la transition vers l'économie actuelle des technologies de l'information n'a pas encore eu lieu. Un article récent de CARTT.ca sur la ville de Chatham, en Ontario, mentionnait :

L'entreprise indépendante TekSavvy est située dans une de ces villes de classe ouvrière qui a « déjà eu » beaucoup de choses. Elle a déjà eu une usine de Rockwell International. Elle a déjà eu l'usine de soupe Campbell. Elle a déjà eu autrefois une entreprise de fabrication de fenêtre. [...] TekSavvy cependant, quoique petite, est devenue un énorme succès dans cette ville d'environ 40 000 habitants. Maintenant avec plus de 600 employés (la plupart d'entre eux travaillent dans cette ancienne usine de soupe que TekSavvy a rénovée, alors que d'autres œuvrent à Toronto et Montréal), la société est maintenant le deuxième employeur privé de Chatham, derrière l'Union Gas<sup>2</sup>.

3. Toutefois, dans des milliers de collectivités plus petites, plus rurales et plus éloignées, ces changements sont attendus avec impatience, mais n'ont pas encore commencé. De

<sup>1</sup> ICF Canada, "Broadband: the essential utility", Draft Final – Approved, consulté à l'adresse [https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/icf/pages/391/attachments/original/1482476784/Broadband\\_Utility\\_ICF\\_Canada\\_Position\\_Paper\\_FINAL.pdf?1482476784](https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/icf/pages/391/attachments/original/1482476784/Broadband_Utility_ICF_Canada_Position_Paper_FINAL.pdf?1482476784) [ci-après *Document de l'ICF Canada*] le 18 août 2017, page 3.

<sup>2</sup> CARTT.ca, « LES INDÉPENDANTES : TekSavvy - Réussir en restant fidèle à ses racines », 13 février 2017, consulté à l'adresse <https://cartt.ca/article/les-indépendantes-teksavvy-réussir-en-restant-fidèle-à-ses-racines> le 20 septembre 2017.



telles collectivités voient leurs entreprises locales se débattre et fermer tandis que leurs populations diminuent. C'est cette « fracture numérique » que le Canada doit résoudre. L'objectif doit être que tous les Canadiens bénéficient des nouveaux « moyens novateurs et durables de travailler et de vivre » que l'ICF décrit et qui s'instaurent dans les pays du monde entier.

4. La question de savoir comment le Canada doit atteindre ces objectifs soulève quelques thèmes clés :

- Le service à large bande doit maintenant être considéré comme une infrastructure essentielle au moins aussi importante que l'eau, l'électricité et les routes;
- Les défis uniques posés par ce qui, dans le monde téléphonique traditionnel, s'appelle zones de desserte à coût élevé doivent être compris et résolus;
- Les solutions doivent être orientées, développées et mises en œuvre à l'échelle locale en réduisant les risques associés aux investissements privés et en utilisant les connaissances, l'expertise et les ressources correspondant le mieux aux besoins locaux et pouvant y répondre; et
- Il doit y avoir un soutien continu pour le fonctionnement du réseau et sa mise à niveau là où l'économie locale ne justifie pas le coût des réseaux.

### La large bande, une infrastructure essentielle

5. Le document de l'ICF propose un graphique<sup>3</sup> qui illustre de façon spectaculaire le coût relatif de différents éléments d'infrastructure, dans ce cas-ci, pour la ville de Kingston, en Ontario :



<sup>3</sup> Document de l'ICF, page 3.



6. Le graphique démontre que, alors que les montants globaux de dollars requis pour installer la fibre partout au pays peuvent être considérables<sup>4</sup>, l'investissement requis est, en fait, relativement modeste comparativement, par exemple, à la construction de nouvelles routes. Dans ce contexte, c'est une dépense d'infrastructure parfaitement justifiable et peu coûteuse.
7. Toutefois, l'idée de « large bande comme infrastructure » vient avec son propre bagage. Le fait le plus important est que les dépenses massives nationales en infrastructures requièrent que les gouvernements créent des programmes nationaux de financement, complétés par une machine administrative complexe.
8. Les critères généraux d'admissibilité pour des programmes conçus à l'échelle nationale peuvent entraîner l'exclusion de petits projets localisés. Par exemple, les critères proposés par le CRTC pour son programme de financement excluent tous les « hexagones » dont une partie a un service de 50 Mb/s, ou des zones de service à moins de 2 km d'un point de présence de fibres existant.
9. De tels critères peuvent effectivement empêcher les possibilités de financement pour l'extension des services du dernier kilomètre de « fibre vers la grange » dans les hameaux situés près des marchés urbains plus importants, mais qui sont néanmoins dépourvus de service à large bande moderne. Comme le disait l'ancien PDG d'Execulink Telecom Inc., une ESLT membre de la CCSA basée à Woodstock, en Ontario, « Si quelqu'un habite à 10 kilomètres à l'extérieur de Tilbury, par exemple, il pourrait être aussi bien dans les Territoires du Nord-Ouest [...] et notre grand défi est de s'assurer que les gens d'Ottawa le comprennent<sup>5</sup>. »
10. Les programmes de financement doivent tenir compte de la réalité selon laquelle ce ne sont pas seulement les régions éloignées qui ont besoin de soutien : de nombreuses collectivités peu peuplées à proximité des grands centres ont également besoin d'installations subventionnées.
11. Les programmes de financement du CRTC et de l'ISDE sont dotés de processus et de formulaires de demande complexes qui, en soi, découragent les petites entreprises locales.

---

<sup>4</sup> Document de l'ICF Canada, page 7, selon lequel « l'investissement total nécessaire pour installer la fibre partout au Canada est d'environ 40 à 60 milliards de dollars, soit 1422 \$ par personne ou 3754 \$ par logement privé occupé ».

<sup>5</sup> Keith Stevens, cité dans l'article de CARTT.ca « LES INDÉPENDANTES : Execulink sert ses clients partout les moyens possibles », le 20 mars 2017.



12. Nous sommes d'accord avec la recommandation de la British Columbia Broadband Association, en réponse à la demande d'observations du CRTC sur la conception de son programme de financement :

Un processus simplifié d'inscription et d'établissement de rapports devrait être pris en considération pour de petites indemnités de financement (par exemple, des subventions de moins de 100 000 \$ de dépenses en capital). Cela permettrait aux petits fournisseurs de services locaux de mener des projets individuels sans investir dans l'expansion de leur capacité d'entreprise<sup>6</sup>.

13. Plutôt que d'exiger que les bénéficiaires d'un plus petit financement concluent des contrats de contribution entraînant des exigences importantes en matière de mesure des progrès et de rapports, le gouvernement pourrait aussi envisager un système de subventions beaucoup plus simple pour des projets utiles pouvant être réalisés selon un seuil de financement donné.

### Le défi des zones de desserte à coût élevé

14. Les entreprises membres de la CCSA desservent plus de 1500 collectivités partout au Canada. La grande majorité de ces collectivités sont rurales et éloignées. Il y a une raison pour laquelle ces petites entreprises desservent ces régions.
15. La Coop de Câblodistribution de l'Arrière Pays est basée à Québec et fournit des services de télévision, d'Internet et de téléphonie fixe à plus de 17 000 abonnés dans les contreforts des Laurentides. Le territoire est « très montagneux et très étendu en distance<sup>7</sup> ». Selon Stéphane Arseneau, directeur de la coopérative :

En ville, on parle de clients par poteau, mais dans des petites coopératives rurales comme la nôtre, on parle de poteaux par client. [...] Quand les grandes entreprises sont arrivées sur le territoire, ils ont dit, les clients sont trop éparpillés et ce n'est pas rentable. Ils ont décidé de ne pas aller plus loin. Les gens de la place se sont mis ensemble, ils ont formé la coopérative<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> British Columbia Broadband Association. "Re: BC Broadband Association's Comments on Telecom Notice of Consultation CRTC 2017-112 – Call for comments: Development of Commission's broadband funding regime (File No. 1011-NOC2017-0112)", le 28 juin 2017 [Ci-après BCBA], paragraphe 71.

<sup>7</sup> Maryna Carré, citée dans l'article de CARTT.ca, « LES INDÉPENDANTES : CCAP — En ville on parle de clients par poteau, mais dans des petites coopératives rurales comme la nôtre, on parle de poteaux par client. », le 9 mars 2017.

<sup>8</sup> Stéphane Arseneau, *Ibid.* [soulignement ajouté].



16. Les commentaires de M. Arseneau reflètent l'expérience de la plupart des entreprises membres de la CCSA. Le principal défi des régions qu'elles desservent est la faible densité de population. Il faut tout simplement beaucoup plus d'installations physiques pour servir un client dans ces endroits que dans les marchés urbains densément peuplés. En plus du coût initial en capital élevé requis pour construire des réseaux dans ces zones, la combinaison d'installations dispersées et, souvent, de terrains accidentés rend l'entretien des installations plus coûteux.

17. Déry Télécom, une entreprise basée à La Baie, au Québec, est devenu le plus grand exploitant indépendant de la province et dessert une vaste zone géographique. Selon Nathalie Gagnon, l'une des propriétaires de l'entreprise :

La moyenne de population dans les villages qu'on dessert est de 600 habitants [...] D'autres compagnies ne vont pas toujours dans ces milieux-là. Ça demande plus d'infrastructure, plus d'immobilier, plus d'investissement, mais on n'a pas le choix, surtout si on veut continuer à rester près des gens [en milieu rural]<sup>9</sup>.

18. Quadro Communications, une coopérative de télécom comptant 3 100 membres et dont le siège est à Kirkton, en Ontario, « a déjà déployé de la fibre jusqu'à chaque ferme, grange et commerce dans ses quatre systèmes situés dans les comtés d'Oxford, Middlesex, Perth et Huron dans le sud-ouest de l'Ontario, à environ 45 km au nord de London<sup>10</sup>. » Comme le révélait un récent article de CARTT.ca sur l'investissement de Quadro :

[...] les gens vivant dans des endroits comme Wartburg [...], Woodham et Sebringville ont accès à l'Internet Gigabit depuis l'été quand la société a terminé, en huit ans, la construction d'un réseau de fibre ayant coûté 20 millions \$. Ce n'était pas juste pour les nouvelles zones résidentielles ou dans les régions les plus densément peuplées. Quadro a construit [un réseau de] fibres pour tout le monde jusqu'au bout de chaque route de son territoire<sup>11</sup>.

19. Fondamentalement, de tels investissements ne sont pas rentables. Alors, pourquoi ces entreprises le font-elles? Comme le dit John Alderman de Quadro, « Il y a des zones et

<sup>9</sup> Nathalie Gagnon, citée dans l'article de CARTT.ca, « LES INDÉPENDANTES : Au cœur des régions – Déry Télécom », le 14 août 2017.

<sup>10</sup> CARTT.ca, article « LES INDÉPENDANTES : Fibre à chaque dernière ferme, grange ou commerce » le 20 décembre 2016.

<sup>11</sup> *Ibid.*



il y a des parcours qui ne font aucun sens économiquement sauf que c'était une promesse faite à tous nos membres<sup>12</sup>. »

20. Cable Cable Inc., une autre entreprise ontarienne membre de la CCSA, basée à Fenelon Falls, a pris des décisions d'investissement similaires en 2016 :

L'entreprise a évoqué durant cette audience [du CRTC] une extension de son réseau de fibre optique de large bande vers une collectivité de 300 résidences à 9 kilomètres du réseau existant. [Cable Cable comble les lacunes du réseau avec du sans-fil fixe, mais elle préfère la fibre.] En présumant d'une adhésion normale du service dans ce village, le retour sur l'investissement prendra 12 ans, ont expliqué la CCSA et le président de Cable Cable, Mike Fiorini, aux conseillers étonnés qui ne semblaient pas croire ce qu'ils entendaient. À ce moment de l'audience, on discutait de subventions potentielles pour déployer la large bande aux collectivités rurales au Canada, bien que la leur se trouve à deux heures de voiture de Toronto<sup>13</sup>.

21. L'éditeur de CARTT.ca a ajouté la note suivante :

Un cadre d'un des trois grands câblodistributeurs nous a confié : « Si quelqu'un nous proposait quelque chose comme ça, n'importe quoi qui dépasse un retour sur l'investissement de plus que cinq ans, il serait chassé de la réunion, voire renvoyé<sup>14</sup>. »

22. En ce qui concerne la construction et l'extension des réseaux du dernier kilomètre qu'ils créent, ces petits exploitants ont besoin d'un financement pour en retirer un avantage économique. Ici, la clé est de s'assurer que les processus de demande et les critères d'admissibilité n'empêchent pas les exploitants de réseaux indépendants plus petits d'accéder au financement.

23. Les exploitants de réseaux indépendants fournissent des services de télévision, de téléphone et d'Internet dans de nombreux endroits qui, en vertu de la réglementation téléphonique traditionnelle, sont appelés « zones de desserte à coût élevé ». La prestation d'un service téléphonique vers ces régions est subventionnée, car le service ne peut pas être fourni de manière économiquement viable dans ces zones.

24. Les défis d'exploitation qui se posent dans ces régions incluent : l'exploitation et la mise à niveau des réseaux sur de longues distances et en terrain accidenté, le coût élevé de

<sup>12</sup> John Alderman, *Ibid.*

<sup>13</sup> CARTT.ca, article « LES INDÉPENDANTES : Elles confondent les Conseillers (et autres) depuis plus de 30 ans », le 7 juin 2017.

<sup>14</sup> *Ibid.*



l'accès permanent à la capacité de transport de large bande et l'augmentation rapide du coût d'accès aux poteaux hydroélectriques et aux conduits.

25. À ce jour, les initiatives fédérales de financement n'ont subventionné que les dépenses en immobilisations directes sur les projets de construction. Toutefois, il est illogique de financer de tels projets, à moins que les nouveaux réseaux ne soient durables. Les programmes de financement doivent reconnaître et couvrir les coûts récurrents de l'exploitation et de la mise à niveau du réseau dans les « zones de desserte à coût élevé », tout comme l'actuelle subvention des télécommunications appuie aujourd'hui la prestation continue de services téléphoniques dans ces zones.
26. Les membres de la CCSA sont heureux de constater que le programme « Brancher pour innover » de l'ISDE est axé sur la construction de nouvelles installations de transport vers des collectivités éloignées. Cependant, les liaisons de raccordement ou les services de transport de large bande utilisant les réseaux existants doivent être disponibles pour les plus petits exploitants de réseau du dernier kilomètre à des tarifs raisonnables et abordables.
27. Aujourd'hui, l'accès de gros à une telle capacité ne fait pas l'objet d'une ordonnance, pas plus que ne sont réglementés les tarifs de gros pour cet accès. En conséquence, les titulaires peuvent refuser l'accès et ils sont libres de facturer les prix qu'ils souhaitent. Il faudrait évaluer si l'abstention du CRTC de réglementer les modalités de la prestation de services de transport doit être maintenue. Nous soutenons qu'une stratégie fédérale sur la large bande doit inclure une réglementation de ces accès et tarifs.
28. Nous avons également noté de récentes et préoccupantes augmentations de tarifs que les services d'hydroélectricité provinciaux sont autorisés à facturer pour pouvoir se rattacher à leurs poteaux et à d'autres structures. En Ontario, la CEO a récemment approuvé des augmentations de tarifs de l'ordre de plus de 100 % que les services publics peuvent facturer aux entreprises de communications souhaitant utiliser leurs infrastructures<sup>15</sup>.
29. C'est une tendance qui va directement à l'encontre des objectifs du gouvernement pour ses programmes de financement de la large bande. Pour les plus petites entreprises de communications qui desservent des zones à faible densité — où il y a beaucoup plus de poteaux entre les clients que dans les zones urbaines —, ces augmentations ont un impact négatif disproportionné. Elles créent une situation dans laquelle, même avec un

---

<sup>15</sup> Lors de récentes décisions concernant les tarifs pour Hydro One, Hydro Toronto et Hydro Ottawa, la CEO a approuvé des hausses moyennes de tarifs pour rattachement à leurs poteaux entre 22 \$ et 45 \$.



soutien financier en capital, les coûts accrus d'exploitation peuvent limiter la capacité d'une petite entreprise à construire un réseau durable.

30. Les coûts d'accès aux structures de soutien, comme les poteaux hydroélectriques, devraient être reconnus comme des coûts d'exploitation admissibles à une subvention en vertu d'un régime de financement de la large bande.

### Réduire les risques de l'investissement privé – Les solutions locales fonctionnent

31. Dans ses observations sur le programme de financement proposé par le CRTC, l'AAMDC expliquait :

[...] dans les régions rurales de l'Alberta, les grands fournisseurs de services Internet ayant la capacité financière d'entreprendre de gros projets d'immobilisations ne s'intéressent pas souvent aux zones rurales, car ils voient un meilleur retour sur l'investissement dans des zones urbaines plus densément peuplées. Par conséquent, de nombreux petits FSI s'associent avec les municipalités rurales dans les zones rurales<sup>16</sup>.

32. La British Columbia Broadband Association a fait écho à ces commentaires, comme suit :

En général, les programmes de financement administrés par Network BC et par les gouvernements locaux, comme les districts régionaux, ont été très efficaces pour amener le service dans des zones non branchées. Ces paliers de gouvernement ont accès à des informations très précises concernant les lacunes dans la couverture des services et ils sont bien équipés pour assurer le suivi des engagements de service pris par les bénéficiaires du financement<sup>17</sup>.

33. Ces observations concordent avec l'expérience des entreprises membres de la CCSA. Celles-ci ont l'habitude de travailler en étroite collaboration avec les autorités municipales dans les régions qu'elles desservent. Nathalie Gagnon de Déry Télécom explique :

Nous travaillons avec des municipalités et des MRC au Québec et avec d'autres câblodistributeurs et nous donnons accès à nos équipements aux petites coopératives [...]. Dans 30 villages, on maintient le service en conjonction avec la coop locale. Ils

<sup>16</sup> Alberta Association of Municipal Districts and Counties, « CRTC 2017-112 : Élaboration du régime de financement de la large bande du Conseil », le 12 juin 2017, paragraphe 30.

<sup>17</sup> BCBA, paragraphe 25.



paient une redevance et nous leur donnons notre expertise, et quand ils ont des problèmes techniques nous envoyons nos techniciens<sup>18</sup>.

34. Les modèles pilotés localement prennent plusieurs formes. À Olds, en Alberta, le Olds Institute a organisé un financement qui a conduit à la création de O-Net, une entreprise hautement prospère qui fournit des services à large bande modernes à la Ville d'Olds et qui, plus récemment, a étendu ses services à des communautés adjacentes.

35. À Winkler, au Manitoba, une ville de 15 000 habitants :

La ville, dont la population a augmenté de 18 % au dernier recensement, paie 500 000 \$ à l'entreprise de télécommunications Valley Fiber pour brancher tous les bâtiments publics et elle a également donné à l'entreprise un terrain d'environ 1,5 acre pour construire son quartier général et un centre de données. L'argent viendra des fonds de réserve de la ville et ne se traduira pas par une hausse d'impôts.

En retour, l'entreprise fournira l'installation gratuite pour chaque maison et bâtiment de Winkler qui n'est pas propriété de la ville<sup>19</sup>.

36. Ces modèles partagent les caractéristiques d'être pilotés localement, de faire appel à la coopération entre les FSI locaux et les gouvernements, et le simple fait qu'ils fonctionnent. L'un des éléments clés de ces initiatives repose sur l'expertise et les ressources des fournisseurs de services Internet basés dans le marché local, tout en réduisant les risques de ces FSI avec une injection de financement gouvernemental. Comme dans l'exemple de Winkler, il arrive souvent qu'un investissement privé survienne seulement après qu'un engagement de financement public initial a été pris.

37. Un moyen très efficace pour que les gouvernements tirent le meilleur parti des fonds de financement, c'est de ne pas penser en termes de fonds nationaux d'infrastructure avec leurs critères d'admissibilité et leurs processus de demande complexes, mais plutôt d'orienter leurs ressources vers des initiatives locales.

## Résumé des recommandations

---

<sup>18</sup> Nathalie Gagnon, citée dans l'article de CARTT.ca, « LES INDÉPENDANTES : Au Cœur des régions – Déry Télécom », le 14 août 2017.

<sup>19</sup> Bill Redekop, « Winkler to have fastest Internet in country », dans le Winnipeg Free Press, le 7 mars 2017, consulté en ligne à l'adresse <https://www.winnipegfreepress.com/local/winkler-to-have-fastest-internet-in-country-415616004.html>, le 24 août 2017.



1. Le service à large bande devrait être considéré comme une infrastructure essentielle au moins aussi importante que l'eau, l'électricité et les routes.
2. Les programmes de financement devraient reconnaître et, dans la mesure du possible, couvrir les coûts récurrents de l'exploitation et de la mise à niveau du réseau dans les « zones de desserte à coût élevé », tout comme l'actuelle subvention des télécommunications appuie aujourd'hui la prestation continue de services téléphoniques dans ces zones.
3. Les solutions devraient être orientées, développées et mises en œuvre à l'échelle locale en utilisant les connaissances, l'expertise et les ressources correspondant le mieux aux besoins locaux et pouvant y répondre. Les programmes gouvernementaux devraient inclure un soutien aux initiatives pilotées par les collectivités locales et les FSI.
4. Les gouvernements devraient contribuer en aidant à réduire les risques associés aux projets que les collectivités locales, les FSI et les investisseurs privés cherchent à lancer.
5. Les programmes de financement devraient tenir compte de la réalité selon laquelle ce ne sont pas seulement les régions éloignées qui ont besoin de soutien : de nombreuses collectivités peu peuplées à proximité des grands centres ont également besoin d'installations subventionnées.
6. Un processus simplifié d'inscription et d'établissement de rapports devrait être pris en considération pour de petites indemnités de financement (par exemple, des subventions de moins de 100 000 \$ de dépenses en capital).
7. Le gouvernement devrait envisager un système de subventions beaucoup plus simple pour des projets utiles pouvant être réalisés selon un seuil de financement donné.
8. Le gouvernement devrait veiller à ce que le coût des liaisons de raccordement ou des services de transport soit disponible pour les petits exploitants de réseau du dernier kilomètre à des tarifs raisonnables et abordables. Un examen devrait être fait pour évaluer si l'abstention du CRTC de réglementer les modalités de la prestation de services de transport doit être maintenue.
9. Les coûts d'accès aux structures de soutien, comme les poteaux hydroélectriques, devraient être reconnus comme des coûts d'exploitation admissibles à une subvention en vertu d'un régime de financement de la large bande.

## À propos de la CCSA

38. La CCSA est une association sectorielle et un groupe d'achat qui a été créé par ses membres pour représenter les entreprises indépendantes de communications.



CCSA

CCSA 447 Gondola Point Road, Quispamsis NB Canada E2E 1E1  
T/ 506 849 1334 F/ 506 849 1338 E/ info@ccsa.cable.ca / [www.ccsa.cable.ca](http://www.ccsa.cable.ca)

Réglementation

Constituée en 1993, elle est passée d'une douzaine de membres fondateurs à environ 125 entreprises aujourd'hui.

39. Les membres de la CCSA incluent des câblodistributeurs, des compagnies de téléphone et des exploitants de télévision par protocole Internet (TVIP). Ce sont aussi des fournisseurs de services Internet (FSI) filaires et sans fil. Presque tous sont de petits câblodistributeurs, des compagnies de téléphone et des FSI qui fournissent des services de télévision et de communication aux citoyens dans les marchés secondaires, les petites villes et les régions rurales et éloignées du pays. Beaucoup de membres de la CCSA sont des municipalités, des coopératives appartenant à la collectivité et des groupes de Premières nations. Bon nombre d'entre eux sont même des organismes bénévoles.

\*\*\*\*\* FIN DU DOCUMENT \*\*\*\*\*